



L'Acadie et le Québec : convergences et divergences

France Martineau

Numéro 4, 2014

Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick
French in a Minority Milieu: Obstacles and Challenges. The Situation of the French Language in the Acadie of New Brunswick

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024691ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024691ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martineau, F. (2014). L'Acadie et le Québec : convergences et divergences. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (4), 16–41. <https://doi.org/10.7202/1024691ar>

Résumé de l'article

Cet article porte sur l'articulation entre les usages et les représentations qui émergent au Québec et en Acadie au XIX^e siècle, dans un contexte sociopolitique où se redéfinissent les communautés canadiennes-françaises. À partir de l'examen d'un corpus de correspondance familiale et de discours métalinguistiques, nous montrons que les variétés linguistiques en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent durant le XIX^e siècle partagent de nombreux traits, largement caractéristiques de ceux ayant cours avant la Révolution française ; toutefois, les commentaires sociolinguistiques tendent à gommer la convergence entre usages acadiens et laurentiens, au profit de la filiation française.

L'Acadie et le Québec : convergences et divergences¹

France Martineau

Université d'Ottawa

Résumé

Cet article porte sur l'articulation entre les usages et les représentations qui émergent au Québec et en Acadie au XIX^e siècle, dans un contexte sociopolitique où se redéfinissent les communautés canadiennes-françaises. À partir de l'examen d'un corpus de correspondance familiale et de discours métalinguistiques, nous montrons que les variétés linguistiques en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent durant le XIX^e siècle partagent de nombreux traits, largement caractéristiques de ceux ayant cours avant la Révolution française; toutefois, les commentaires sociolinguistiques tendent à gommer la convergence entre usages acadiens et laurentiens, au profit de la filiation française.

Abstract

This article addresses the links between the linguistic usages and representations that emerged in Quebec and Acadia in the 19th century, in a social and political context in which communities in French Canada were undergoing radical change. Through an analysis of a corpus of family correspondence and metalinguistic commentaries, we show that during the 19th century, Acadia and the St Lawrence valley French varieties shared many features broadly characteristic of those prevailing before the French Revolution; however, sociolinguistic commentary tends to downplay the commonalities between Acadian and Laurentian usages, and emphasizes the French origins in France.

-
1. Cette recherche a reçu l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (projet de subvention ordinaire « À distance de Paris : les français en périphérie » (France Martineau, Yves Charles Morin et André Thibault) et projet « Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage » (dir. France Martineau)). Les données présentées dans cet article proviennent de notre *Corpus de français familier ancien* (Polyphonies du français, 2013). Toutefois, pour la Baie Sainte-Marie, une partie des données proviennent du corpus de Philip Comeau, établi dans le cadre du projet « Le français à la mesure d'un continent ». Je tiens à remercier Carmen LeBlanc et Ruth King pour des suggestions sur le français acadien et de façon plus particulière Yves Charles Morin et André Thibault pour leurs commentaires et leur relecture attentive d'une version préliminaire. Enfin, grand merci aux deux évaluateurs anonymes de cet article ainsi qu'à Annette Boudreau.

Les études sociolinguistiques sur les français d'Amérique sont majoritairement synchroniques. En comparaison, peu d'études – en particulier pour la morphosyntaxe – se sont intéressées à l'évolution sociolinguistique, en partie en raison de la difficulté à reconstruire des états de langue anciens et les contextes propres aux divers usages répertoriés. De même, plusieurs études en linguistique, en sociologie et en éducation se sont penchées sur les attitudes linguistiques des locuteurs et les idéologies sous-jacentes mais peu d'entre elles ont examiné ce champ dans une perspective historique (notons toutefois les travaux de Boudreau, 2012 pour l'Acadie; de Dubois, 2010 pour la Louisiane et de Remysen, 2010 et 2011 pour le Québec). Dans tous les cas, la relation entre les usages et les attitudes, si elle est bien admise (Lodge, 1977), est peu souvent examinée. On sait ainsi que les représentations et les attitudes agissent sur le maintien d'une langue en contexte minoritaire et sur sa vitalité ethnolinguistique (Bourhis et Landry, 1997; Francard, 2005; Klinkenberg, 2001) ou sur les choix d'une variété plutôt qu'une autre (Boudreau et Dubois, 2008); mais dans quelle mesure les représentations se nourrissent-elles aux usages?

Cet article porte sur l'articulation entre les usages et les représentations en Acadie et au Québec au XIX^e siècle au moment où l'Amérique française tend à se redéfinir, en raison de la très grande mobilité de sa population et de reconfigurations sociopolitiques qui ont un impact sur les identités francophones. Nous considérons que les espaces sociopolitique, identitaire et linguistique ne se surimposent pas parfaitement parce que ces espaces sont tributaires d'influences en partie différentes; voir ainsi Mufwene et Vigouroux, sur la notion d'espace écologique, qui proposent que :

Consequently, space should no longer be studied as static but rather as a dynamic entity that is constantly being constructed. This implies that geographic space is not neutral nor given; it is the product of particular activities (including language practice) and social relations. (2012 : [s.p.])

Étant donné les conditions sociohistoriques que l'Acadie et le Québec partagent en partie, quelles sont les convergences et les divergences entre les usages laurentiens et acadiens? Les études linguistiques de nature historique qui permettraient de répondre à cette question sont très peu nombreuses; elles se fondent en grande partie sur des commentaires métalinguistiques de voyageurs ou de chroniqueurs de langue du XIX^e siècle. Toutefois, ces documents peuvent mobiliser des discours sur la langue pour justifier des positions qui dépassent les simples faits de langue. Au-delà d'un impact direct des idéologies ou des représentations sur les usages, qui reste difficile sinon impossible à démontrer, y a-t-il une relation entre les usages des locuteurs et la nature des commentaires qui sont produits? Pourquoi les chroniqueurs réagissent-ils à tel ou tel fait de langue? La situation linguistique du français en Acadie et au Québec à cette époque génère-t-elle un métadiscours différent sur la langue? À qui s'adressent ces documents? L'examen des usages en lien avec les représentations est essentiel pour comprendre comment se constitue l'imaginaire sur une variété linguistique.

Plus précisément, à partir de l'examen d'un corpus de correspondance familiale et de discours métalinguistiques, nous montrons qu'il y a une convergence linguistique importante entre les usages en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent durant le XIX^e siècle; toutefois, les commentaires métalinguistiques tendent à gommer cette convergence au profit de la filiation française, perçue comme plus neutre politiquement. L'article est ainsi organisé : nous présentons d'abord le *Corpus de français familier ancien*, qui a servi de base à notre étude; puis, nous examinons certains usages des français québécois et acadien dans la correspondance de membres de différentes classes sociales en discutant du rôle de l'écrit dans la circulation des usages et de la nature des discours métalinguistiques; enfin, nous concluons par une réflexion sur la notion de variété linguistique.

Documenter l'Amérique française

L'examen de l'histoire de l'Amérique française montre, depuis le XVI^e siècle, une suite d'adaptations, d'intégrations et d'innovations, dans un contexte de conflits coloniaux, de remodelages subséquents des frontières politiques, de mouvements de population eux-mêmes liés à la colonisation et aux grands courants socioéconomiques qui traversent le continent nord-américain et le monde occidental. Il en est résulté des brassages identitaires et des contacts linguistiques qui ont façonné des identités linguistiques et sociales complexes. L'Amérique française est donc un laboratoire pour comprendre comment s'imbriquent espace sociopolitique, espace identitaire et espace linguistique.

Pour mesurer l'évolution respective des usages et des représentations linguistiques, qu'ils circulent dans l'espace public ou privé, il faut pouvoir retracer les voix qui ont donné corps à la langue et qui l'ont ainsi transformée. Nous documentons cette évolution à travers des *voix numériques*, des *voix gravées* et des *voix de papier*². Les *voix numériques* représentent de nouveaux enregistrements effectués dans une quinzaine de communautés d'Amérique du Nord sélectionnées en fonction de critères sociopolitiques (le français jouit-il d'un statut juridique?) et démolinguistiques (le français est-il en contexte minoritaire ou majoritaire ou se trouve-t-il en contexte multiculturel?) et selon leur profondeur historique. Nous avons privilégié des terrains où il y a eu contact avec plus d'un groupe linguistique francophone (Acadiens/Canadiens français/Français d'Europe) et avec un autre groupe linguistique (Anglais, communautés de langue amérindienne). Pour l'Acadie, trois terrains ont été sélectionnés : Caraquet et Moncton au Nouveau-Brunswick et la Baie Sainte-Marie en

2. Plusieurs projets sous notre direction ont pour objet d'appréhender la relation entre usages, représentations et idéologies. Voir France Martineau (dir.) *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* (2010-2018, CRSH), en ligne : www.continent.uottawa.ca; France Martineau, Chaire de recherche *Langue, identité et migration en Amérique française* (U. Ottawa), en ligne : polyphonies@uottawa.ca; France Martineau, Yves Charles Morin et André Thibault, *À distance de Paris* (2010-2013, CRSH).

Nouvelle-Écosse³. Les nouvelles enquêtes privilégient les réseaux sociolinguistiques dans la communauté définie comme un espace dynamique de communication où se construisent et se reconstruisent des liens entre locuteurs. C'est pourquoi, en plus d'entrevues destinées à être analysées dans un cadre variationniste, sont effectuées des enquêtes de nature écologique⁴ – où l'interaction spontanée entre locuteurs unis par un réseau commun prime –, ainsi que des entrevues auprès de personnalités dans la communauté (gérant de banque, journaliste, etc.).

Les *voix gravées* sont constituées d'entrevues qui ont été menées dans la deuxième moitié du XX^e siècle par des linguistes, des anthropologues ou des folkloristes. Ces entrevues permettent de saisir l'état de la langue à cette période et d'effectuer des recherches sur l'évolution de la langue en temps apparent lorsque la sélection des locuteurs a été faite selon différents groupes d'âge. De plus, étant donné l'âge souvent avancé des locuteurs au moment des entrevues ethnologiques effectuées dans la deuxième moitié du XX^e siècle et le fait qu'ils ont acquis leur langue à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, ces entrevues pourront être considérées comme constituant un pont, dans une certaine mesure⁵, entre la langue de la fin du XIX^e siècle et celle des corpus sociolinguistiques contemporains.

Pour les périodes plus reculées, il est nécessaire d'avoir recours à des documents écrits, ce que nous appelons des *voix de papier*. Ces documents de divers types sont sélectionnés afin de permettre une étude longitudinale des usages et des représentations. Ainsi, les chroniques de langue, les remarques de voyageurs et les commentaires métalinguistiques dans la correspondance de l'élite (par exemple, la correspondance religieuse) font écho aux enquêtes contemporaines auprès des leaders de la communauté et permettent de suivre l'évolution des représentations linguistiques. De même, la correspondance familiale provenant de scripteurs de différentes classes sociales pourra être examinée comme un continuum avec les entrevues ethnolinguistiques de la deuxième moitié du XX^e siècle et les nouvelles entrevues sociolinguistiques et permettra de suivre l'évolution des usages en temps réel (Martineau, 2012a). Peu de mégacorpus de correspondance ont été constitués à des fins sociolinguistiques. Mentionnons néanmoins pour le néerlandais « Letters as loot » (van der Wal, Rutten et Simons, 2012), pour l'anglais *Corpus of Early English Correspondence* (Raumolin-Brunberg et Nevalainen, 2007) et notre propre corpus, le *Corpus de français familier ancien* (Polyphonies

3. En Acadie, ces terrains sont supervisés par Annette Boudreau et Mourad Ali-Khodja, de l'Université de Moncton.

4. Voir notamment le projet CIEL en ligne : <http://www.ciel-f.org/>

5. En effet, la langue d'un locuteur âgé, au moment de l'enregistrement dans la deuxième moitié du XX^e siècle, ne correspond plus parfaitement à la langue acquise dans la jeunesse. On sait que la langue d'un individu évolue et change au cours de sa vie.

du français, 2012)⁶, pour les français européen et d'Amérique du Nord. L'exemple en (1) présente un extrait d'une lettre provenant d'un scripteur acadien écrivant au XIX^e siècle⁷.

- (1) j'ai merai que vous m'en voirier le porterait des
troit chevalle et les poulin
et je pairez pour
je peut vous dire que
j'on bientôt finie de farmer
je peut vous dire que je
me plai bien cette été
je trouve pas le temps
si long que l'été passez//
je nuis pas les fille
cette été mais il y en
a une de venu aujourdiz
j'aispère de la cagoler
et vous direz à louisez qu'elle
araitte c'est grimase
vous direz a Alphé que
les deux chevalle qui
draivai l'été passez ne
pouvion pas haller une livre
mais asteur y feson meux
je nai pas grand nouvelle
a vous mender pour cette
fois ici

Les corpus métalinguistiques et de correspondance familiale permettent dans une certaine mesure de mettre au jour la relation qui a pu exister entre la circulation des représentations à une époque donnée et les usages qui avaient cours dans différents milieux. C'est ce que nous examinerons d'abord pour le Québec puis pour l'Acadie⁸.

6. Le *Corpus de français familier ancien* comporte plus de 20 000 lettres et journaux privés inédits, du XVII^e au XX^e siècle, de France et d'Amérique du Nord. Les documents ont en grande majorité été transcrits et intégrés dans une base de données incluant des informations sur le scripteur, son destinataire et son réseau familial. Les scripteurs proviennent de différentes classes sociales.

7. À moins d'indication contraire, les citations de lettres ou de journaux personnels proviennent du *Corpus de français familier ancien* (F. Martineau).

8. Les usages examinés ne présentent pas tous une même fréquence dans les corpus (par exemple il y a peu d'occurrences du verbe *aller* à la première personne du singulier de l'indicatif présent dans les corpus). Les données présentées servent ici à montrer des tendances générales.

Le français laurentien au XIX^e siècle

Les commentaires de voyageurs sur le français qui est parlé en Nouvelle-France au XVIII^e siècle sont presque unanimes pour en vanter la qualité, qui ne se distinguerait pas de celle du français parlé à la même époque dans la métropole (Caron-Leclerc, 1998, Gendron, 2007).

- (2) a. On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoi qu'il y ait un mélange de presque toutes les Provinces de France, on ne sauroit distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. (Bacqueville de la Potherie, 1709, cité dans Caron-Leclerc 1998, p. 46)
- b. Il n'y a pas de patois dans ce pays. Tous les Canadiens parlent un français pareil au nôtre. (Aleyrac, 1755, cité dans Caron-Leclerc 1998, p. 62)

Même les Amérindiens de la nation micmacque parleraient un français pur, selon Mère Marie-Andrée Duplessis, religieuse d'origine parisienne qui s'établit en Nouvelle-France :

- (3) et les femmes qui savent notre langue, font des compliments aussy bien tournez que les plus polies canadiennes. (Mère Marie-Andrée Duplessis, lettre du 30 octobre 1751)

Pourquoi s'étonne-t-on de la « pureté » de la langue parlée en Nouvelle-France ? Il faut, nous semble-t-il, tenir compte des attentes de ces voyageurs, qui cherchent l'exotisme dans ce pays de froidure si lointain, que les relations de voyage dépeignent à la bonne société métropolitaine avec des mœurs et des coutumes si différentes⁹. Alors que les patois en France dans les campagnes sont encore bien vivants, les voyageurs ont pu s'attendre à trouver dans ce lieu si éloigné des usages s'écartant de Paris ou de centres urbains bien développés¹⁰.

La colonie laurentienne, qui dépend du pouvoir métropolitain, semble toutefois se comporter comme une province du nord de la France, dont l'élite devait connaître les usages

9. Ainsi, la religieuse Mère Marie-Andrée Duplessis écrit à une amie française en lui décrivant en détail les mœurs des Iroquois dans une lettre datée du 30 octobre 1751 :

- (i) Les Iroquois sont les plus fiers, les plus politiques et les plus cruels et traîtres, ils savent se menager avec nous, et avec les Anglois nos voisins, et tirent des deux cotes beaucoup de présents, sans estre plus attacher aux uns qu'aux autres, ceux qui sont a 200 lieües de Quebec vivent selon leurs superstitions, sans goûter en aucune maniere les veritez de nôtre S^{te} Religion qu'ils regardent comme des fables, ils ont comme les autres nations qui ne veulent pas croire, plusieurs femmes, jusqu'à 6 ou 7 qu'ils renvoient apres quelques années, d'autres les prennent, et tous vivent dans un libertinage affreux.

10. Yves Charles Morin (communication personnelle) signale que c'est une constante des observateurs du XVI^e siècle d'affirmer que plus on s'éloigne de Paris, plus on s'exprime mal en français, pas seulement chez le peuple mais aussi chez les « gens de qualité ».

de Paris ou tout au moins un français de la métropole avec des particularités régionales. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. La Nouvelle-France se distingue par le fort brassage linguistique d'une population établie sur un territoire relativement restreint. De plus, la composition démographique du bassin d'immigrants de la Nouvelle-France (Choquette, 1997), qu'ils soient de passage ou installés à demeure, favorise la régression des patois et le repli sur le français, qu'il soit régional ou populaire, car il est le seul à avoir une valeur véhiculaire¹¹. Comme le souligne Martineau (2012b), les immigrants proviennent majoritairement des régions urbaines du nord-ouest de la France où l'alphabétisation, et son corollaire, la francisation et l'abandon des patois, est beaucoup plus avancée. De plus, l'importance démographique de l'élite sociale par rapport aux autres classes sociales est plus grande dans la vallée du Saint-Laurent qu'en France. Il est donc plausible de supposer que déjà à cette époque, la plupart des immigrants avaient une connaissance, tout au moins passive, d'usages autres que locaux; cette familiarité a pu accélérer le processus de nivellement linguistique en Nouvelle-France et explique les commentaires des voyageurs de passage¹².

Mais comme l'ont remarqué de nombreux chercheurs dont Caron-Leclerc (1998), les représentations de la langue du Canada français par les voyageurs de passage changent radicalement au XIX^e siècle. On a voulu y voir un effet des bouleversements sociopolitiques de la Conquête et de la diminution importante des relations France–Nouvelle-France qui en a résulté (Poirier, 2000). Pourtant, cette hypothèse s'inscrit dans une position où c'est la périphérie qui porte le poids de la variation et de l'écart, le centre demeurant le lieu de référence. Le triomphe de la bourgeoisie en France au XVIII^e siècle, surtout après la Révolution française, entraîne pourtant de nombreux changements dans la métropole. La cristallisation de normes, amorcée au siècle précédent, est renforcée au XVIII^e siècle. Comme le mentionne Francard (2001 : 225), « [l]a bourgeoisie triomphante de l'époque a besoin de modèles où le linguistique concourt, avec l'esthétique, la politique et la morale, à la stabilité de l'ordre social ». Ces modèles devront être bâtis sur des bases qui les distinguent de ceux de l'aristocratie : « [l]i faudra donc une langue nouvelle, analogique destinée à une universalisation touchant toutes les couches sociales » (Schlieben-Lange, 1996 : 172). Nouveaux modèles ne riment toutefois pas avec vernacularisation des registres, et l'abbé Grégoire dans son mémoire le souligne avec force : « Cette dégradation du langage, du goût et de la morale est vraiment contre-révolutionnaire; car elle tend à nous flétrir aux yeux des étrangers »

11. Il faut également tenir compte de la transmission générationnelle. Si le père et la mère parlaient des patois différents l'un de l'autre, il est probable qu'ils aient eu recours à une variété de français et non au patois pour parler à leurs enfants. Les enfants eux-mêmes, s'ils ont pu apprendre un peu de patois, ne l'ont probablement pas utilisé avec leurs pairs.

12. En fait, lorsqu'on compare les usages morphosyntaxiques en France et en Nouvelle-France à cette époque (Martineau 2009a, 2012a), l'on remarque des différences parfois importantes dans les usages, surtout si ceux-ci ne sont pas entachés d'une connotation sociale négative. Alors qu'émerge un discours de standardisation au XVII^e siècle, fondée sur l'imaginaire mondain de l'honnête homme, il ne fait pas bon pour l'élite d'être prise en faute, ce qui n'exclut toutefois pas une tolérance à la variation, dans les limites du bon goût (Martineau, 2012b).

(Grégoire, 22 nivôse an II, cité par Schlieben-Lange, 1996 : 173). S'affrontent alors au sein de l'élite les usages de l'Ancien Régime et les nouveaux de l'ère postrévolutionnaire. De nouveaux modes de prononciation émergent ainsi à Paris, qui creusent l'écart déjà établi entre la haute société bourgeoise et le peuple mais aussi entre la bourgeoisie et l'ancienne noblesse. Gendron (2007 : 75) cite Henri de Lamoignon qui en 1873, en comparant le parler des Canadiens à celui de Paris, écrit : « Chez-nous [en Europe], la centralisation, les communications faciles [...] tout contribue [...] à niveler l'accentuation, qui devient à peu près partout celle de la bourgeoisie et de la haute société parisienne. » Les voyageurs européens de passage au Canada français s'étonnent dès lors des usages locaux qui ne sont plus au diapason de ceux qui se sont imposés en France, comme les exemples en (4) le montrent.

- (4) a. De tous côtés enfin nous entendions parler notre langue agrémentée d'archaïsmes d'une saveur toute particulière. (Frédéric Gerbié, 1884, cité dans Caron-Leclerc 1998, p. 267)
- b. Le Bas-Canada [Le Québec] tout entier semble une vieille province française qui serait restée fermée depuis deux cents ans. (Louis et Georges Verbrugge, 1879, cité dans Caron-Leclerc 1998, p. 267)

Ce caractère archaïsant pour l'oreille hexagonale de la langue canadienne-française touche toutes les classes sociales, selon Gendron (2007 : 85), qui cite la remarque suivante du voyageur allemand J.G. Kohl en 1861 : « [...] the difference being that here [au Canada en regard des provinces françaises] that dialect is spoken by all classes and there [les provinces françaises] only by the most uncultivated. Even well-educated Canadians are quite unconscious of that difference » (cité dans M.-F. Caron-Leclerc, 1998 : 148). Gendron ajoute :

Ce sentiment d'archaïsme que les visiteurs ressentent s'étend à tous les aspects de la langue : le vocabulaire et les expressions, le style et, bien sûr, la prononciation, celle-ci appréhendée généralement sous le terme d'accent. Et cet accent [...] leur apparaît très différent de l'accent pratiqué à Paris dans la bonne société. Car c'est à ce dernier accent qu'on compare celui des Canadiens et non à l'accent populaire de Paris [...]. (2007 : 75)

Il faut dire que la diminution des échanges socioculturels avec la métropole favorise le maintien des anciens usages. Outre ce déclin, la mobilité des personnes accuse une baisse¹³. Parmi les immigrants, il faut compter les Sulpiciens qui vont augmenter le nombre d'habitants de la colonie dorénavant sous domination britannique ; bien qu'en petit nombre, leur influence est importante et ils apportent sans doute avec eux des modèles linguistiques de l'Ancien Régime. De même, ceux parmi les nobles canadiens-français qui font le choix de retourner en France après la Conquête perpétuent les modèles de l'Ancien Régime dans la correspondance qu'ils entretiennent avec des membres de leur famille qui sont restés au Canada.

13. Selon Marcel Fournier (1995) cité par Linteau (2008 : 172), on dénombre 1 487 immigrants français entre 1765 et 1865.

Le Canada français n'est pas pour autant complètement coupé des nouvelles modes de la métropole, surtout dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il y a une circulation des personnes dans l'espace atlantique, en particulier des commerçants et des politiciens qui transitent souvent par l'Angleterre ou les États-Unis vers la France. Les nouvelles prononciations – et de façon générale, les nouveaux usages de l'élite – ont dû pénétrer par des locuteurs faisant partie de réseaux atlantiques. Comme le mentionne Linteau, « [d]ans l'histoire de la migration française vers le Canada, la période de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle en est donc une d'effervescence, brutalement interrompue par le déclenchement de la Première Guerre mondiale » (2008 : 177). Ainsi, les Frères des Écoles chrétiennes, en très grand nombre, immigrent de la France vers le Bas-Canada, en partie en raison de la loi Combe en 1905. Le Bas-Canada connaît également une progression importante de l'alphabétisation (Verrette, 2002)¹⁴. Cette familiarité de plus en plus grande avec la norme venant de France s'étend aussi en raison d'une meilleure circulation de la culture hexagonale. La culture franco-française sert souvent de modèle dans les arts, notamment en littérature (livres, presse, théâtre), et la progression d'une bourgeoisie canadienne-française dans des postes de pouvoir – renversant la tendance à la mainmise des anglophones sur le pouvoir – contribue à la circulation de cette culture.

On peut voir s'incarner ces deux modèles¹⁵ – celui de l'Ancien Régime porté par la noblesse et celui postrévolutionnaire porté par la bourgeoisie – dans la correspondance d'une famille influente de l'élite canadienne-française de l'époque, les Papineau, parmi laquelle on retrouve entre autres des membres de la magistrature, des journalistes, des politiciens. Une très volumineuse correspondance familiale, qui s'étend sur au moins deux siècles, notamment tout le long du XIX^e siècle, a été conservée dans les archives. La comparaison des usages linguistiques de plusieurs générations de scripteurs permet de suivre en partie la diffusion du changement chez l'élite canadienne-française. On sait ainsi que la graphie verbale *oi* pour certains adjectifs, noms et verbes ainsi que pour les désinences de l'imparfait et du conditionnel n'a été supplantée que tardivement par la graphie *ai* chez cette élite (voir le tableau 1), alors que l'Académie française prônait l'emploi de *ai* dès 1835, et bien après que la graphie *ai* eut été diffusée chez l'élite métropolitaine (Martineau, 2007 et 2009a; Dubois, 2003).

14. Dunn (1880 : 15) note d'ailleurs l'ancienne prononciation et sa correction grâce à l'enseignement : « Nous disons : "C'est une abomin^{ation}; Voilà un beau miro^{uer}." Et nous prononçons le *d* et le *t* avec un son sifflant. Mais l'influence active de nos maisons d'éducation a déjà commencé à effacer cet accent et finira par nous en débarrasser complètement. »

15. Mentionnons qu'à ces deux modèles, parallèles à ceux ayant eu cours ou ayant cours en France, il faut ajouter des innovations qui ont pu se produire au Canada français.

Tableau 1
Fréquence d'emploi de la nouvelle graphie *ai* (par rapport aux graphies conservatrices *oi* ou *es*) chez plusieurs membres de l'élite canadienne-française

	Génération 1	Génération 2	Génération 3	Génération 4
	Née entre 1704 et 1769	Née entre 1786 et 1789	Née entre 1821 et 1840	Née entre 1850 et 1860
Graphie <i>ai</i>	24,6 % (164/666)	44,5 % (203/456)	88,2 % (172/195)	100 % (88/88)

Évidemment, nos voyageurs de passage au Bas-Canada ne font sans doute pas référence à un emploi graphique archaïsant lorsqu'ils font leurs remarques sur la langue des Canadiens français. Pourtant, même pour cet usage graphique, il se trouve des différences chez la génération née au tournant du XIX^e siècle, comme le montre le tableau 2 ; ainsi Louis-Joseph Papineau et son épouse, Julie Bruneau, qui se sont rendus aux États-Unis (à Saratoga, entre autres, à la suite des Rébellions) et en Europe (notamment en Angleterre et en France), choisissent presque exclusivement la graphie moderne *ai* alors que le frère de Louis-Joseph, Denis-Benjamin, et son épouse, Louise-Angélique Cornud, dont le réseau social est moins étendu¹⁶, optent presque exclusivement pour la graphie *oi* conservatrice.

Tableau 2
Fréquence d'emploi de la nouvelle graphie *ai* (par rapport aux graphies conservatrices *oi* ou *es*) chez des membres de la famille Papineau compris dans la génération 2 du tableau 1.

	Louis-Joseph Papineau	Julie Bruneau	Denis-Benjamin Papineau	Louise-Angélique Cornud
Graphie <i>ai</i>	100 % (144/144)	92,8 % (39/42)	14,2 % (6/42)	3,8 % (4/103)

Les commentateurs ont peut-être aussi entendu des usages conservateurs comme ceux en (5), soit l'emploi de *aucun* comme terme de polarité négative, la périphrase temporelle *être après*, le mot *mouiller* au sens de « pleuvoir » ou le mot *hardes* employé dans le sens de « vêtements ».

16. Denis-Benjamin Papineau tient une librairie à Montréal pour les frères Bossange de 1819 à 1822. Il est agent seigneurial et régisseur des terres de la seigneurie de la Petite-Nation de 1808 à 1845. Il devient également seigneur d'une sous-partie de cette seigneurie en 1822, où il restera jusqu'à sa mort après avoir été député à Ottawa de 1842 à 1847 (Baribeau, 1995). Quant à son épouse, elle « a passablement voyagé entre la Petite-Nation, Montréal, Maska, Saint-Denis et Saint-Hyacinthe » (Baribeau, 1995 : 75).

- (5) a. nos cajeu sont arriver diaire aufoire Jans *aucune* actidant aujourd'hui
on *Est apres* les de charge quoi qu'il fai bien mauvais car depuis notre arivez
il *mouille* continuellement (Lettre de Rosalie Cherrier, 1812)
- b. vu quel navais de *harde* que ce quel avais sur elle
(Lettre de Rosalie Cherrier, 1823)
- c. Ce n'est pas pour vous apprendre *aucune* nouvelle
(Lettre de Victoire Papineau, 1812)

Ces usages archaïques pour la métropole française sont d'abord le lot de la génération des Papineau nés dans les années précédant la Conquête. Dès la génération suivante, la génération 2 du tableau 1, les usages conservateurs se font moins nombreux et sont essentiellement le fait de membres de la famille Papineau dont la mobilité au-delà des frontières du Bas-Canada est plus réduite (6).

- (6) a. je tenvoye ce que Rosalie as de *hardes* trop petite avec deux petits habillement
a louis cet automne [...] entrant au colege il lui faudra un *capot* [...] sa maman
lui recommande de garder tout son *butin* du colège (Lettre de Marie-Rosalie
Dessauls [née Papineau], 1829)
- b. Les affaires du conseil prennent tant mon tems depuis quelques tems *Je va* a pas
de tortue dans nos comptes (Lettre de Denis-Benjamin Papineau, 1855)

En ce sens, les voyageurs européens de passage ont raison de souligner le caractère archaïsant de la langue parlée au Bas-Canada. Les changements notables qui avaient eu lieu en France ne s'étaient pas encore largement diffusés dans la société canadienne. Comme Gendron (2007) le remarque pour la prononciation, les locuteurs de l'élite présentent des traits qui, du point de vue des Français, sont non seulement archaïsants mais parfois aussi populaires. Les chroniqueurs de langue s'empressent d'ailleurs de souligner ces usages à proscrire. Louis Fréchette en 1893 fait le commentaire suivant sur le mot *hardes* : « On se sert beaucoup du mot *hardes* chez nous, dans le sens de vêtement, habillement, etc. Ce mot vieillit ; on ne l'emploie presque plus en France » (cité dans ChroQué). *Aucun* comme terme de polarité est perçu comme un anglicisme par Clapin, qui corrige ainsi : « Ne pas dire aucune personne ; Mais dire Quiconque ; qui que ce soit ; toute personne. De l'ang. Any person » (1913 : 23).

À qui s'adressent ces corrections de la langue ? Certainement à l'élite canadienne-française, garante de la cohésion culturelle du Canada français. L'élite, comme on l'a vu, n'est pourtant pas homogène linguistiquement et, selon les contacts et les réseaux qu'elle a pu développer avec d'autres groupes, une partie d'entre elle suit assez bien les usages venus de France. Ces commentaires ne sont donc pas que des réactions à des usages conservateurs

ayant cours au Canada français; ils permettent aussi de réitérer l'importance du lien avec la France et la culture française (7).

- (7) Autant que possible, ces dissemblances de sens dans les mêmes mots, selon qu'ils sont dits en France ou au Canada, doivent disparaître, c'est notre intérêt. Nos voyageurs qui vont en Europe, les touristes européens qui sont de passage ici, les Anglais qui ne possèdent du français qu'une science livresque et écourtée y trouveraient avantage. (Blanchard, 1919, cité dans ChroQué, 2013)

Les usages conservateurs, parce qu'ils soulignent la filiation à la mère patrie, trouvent pourtant souvent grâce aux yeux de certains, comme Clapin, qui écrit dans son introduction : « Seulement, si j'avais une prière à lui adresser, à ce cher lecteur, ce serait de ne pas toucher à un seul de nos vieux mots d'autrefois, mots en usage dans le bon vieux temps¹⁷ » (1894 : xiii).

Ce sont surtout les anglicismes qui sont visés parce qu'ils sont perçus comme une menace à la fois à l'intégrité de la langue française et à la culture qui lie le Canada français à la France (Remysen, 2010). Les chroniqueurs, comme Buies en 1888, pointent du doigt en particulier les journalistes : « je parle surtout de ceux dont les contributions répétées et régulières à la masse de la publicité quotidienne apportent chaque jour une alluvion nouvelle au torrent qui va bientôt nous submerger, nous et notre langue, si nous n'y opposons sans retard une digue infranchissable » (cité par Bouchard, 2002 : 92). Les cris d'alarme des chroniqueurs sont-ils révélateurs des usages de l'époque? Sans doute y a-t-il une part d'exagération dans ces discours, portés par un contexte sociopolitique fragile où le Bas-Canada puis le Québec devaient présenter une image forte de leur culture¹⁸. La correspondance d'ouvriers québécois montre qu'en effet des termes anglais sont entrés dans le lexique (*steamer, stage, ticket, grocerie, foreman, job*, voir Martineau et Avar, 2006; Martineau, Morin et Thibault, 2012) mais ces termes sont le plus souvent restreints à certains champs d'activité. Un examen préliminaire du journal *La Patrie* pour le mois de janvier 1880 montre aussi que la plupart des emprunts à l'anglais se trouvent dans les annonces plutôt que dans les articles ou les éditoriaux.

Le français acadien au XIX^e siècle

Les contours du français acadien

Contrairement au Québec, dont les limites territoriales correspondent à une province, les contours géographiques de l'Acadie sont flous. L'Acadie (et le français qui y est parlé) comprend généralement le français parlé dans les provinces Maritimes (Nouveau-Brunswick,

17. Comme le remarque André Thibault (1998), on trouve le même type de commentaires en Suisse romande, où les archaïsmes échappent aux critiques alors que les germanismes concentrent toutes les attaques des puristes.

18. Saint-Yves (2003) montre que les chroniques linguistiques servent parfois de terrain idéologique pour leurs auteurs.

Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard). À cette définition étroite, de nature territoriale, on peut ajouter de façon plus large les territoires où se sont installés des Acadiens en assez grand nombre pour qu'y survivent des traits acadiens, en particulier le français parlé à Terre-Neuve, dans certaines communautés de l'est du Québec comme les îles de la Madeleine ou la Basse-Côte-Nord et en Nouvelle-Angleterre (la ville de Gardner, par exemple) ainsi que son cousin, le français cadien. Selon Flikeid (1994 : 275-326) :

[L]'histoire complexe de la colonie acadienne – arrivages successifs de colons provenant de diverses régions de France, grands mouvements de population au XVIII^e siècle, isolement géographique de certains villages et ouverture d'autres, présence ou absence d'appui institutionnel – fait que le français parlé dans les provinces Maritimes n'est pas une langue unifiée.

Du point de vue historique, les origines géographiques et l'apport démographique des premiers colons rendent compte de différences linguistiques entre le français acadien et celui de la vallée du Saint-Laurent. Tout d'abord, les colons d'Acadie provenaient en grande majorité du centre-ouest de la France (Massignon, 1962) et formaient un groupe linguistique plus homogène que ceux de la vallée du Saint-Laurent, qui provenaient de différents points du nord-ouest de la France (Charbonneau et Guillemette, 1994 ; Choquette, 1997). Sur le plan lexical, Massignon (1962 : 735) remarque :

D'une façon générale, l'ensemble des parlers du Nord-Ouest de la France est représenté par beaucoup moins de mots, en Acadie, qu'au Canada ; au contraire, les parlers de l'Ouest situés au sud de la Loire, sont représentés en Acadie par bien des mots qu'on cherche en vain dans les glossaires de la province du Québec.

Deuxièmement, après le traité d'Utrecht en 1713, qui cède l'Acadie aux Britanniques, l'Acadie reçoit peu de colons de la France alors que l'immigration se poursuit jusqu'en 1763, date du traité de Paris, dans la vallée du Saint-Laurent. Cette rupture des contacts avec la métropole un demi-siècle plus tôt en Acadie que dans la vallée du Saint-Laurent favorise le maintien d'archaïsmes¹⁹.

Une autre source de différences entre le français laurentien et le français acadien est le contact avec l'anglais, beaucoup plus étroit et sur une plus longue période dans les communautés acadiennes, avec des exceptions notables comme à Caraquet ou à la Baie Sainte-Marie. Ce contact avec l'anglais est la source de nombreux transferts de traits anglais vers le français (emprunts et calques). Le chiac de Moncton constituerait ainsi un exemple du métissage de l'anglais et du français (Perrot, 2005).

19. L'isolement géographique de la Baie Sainte-Marie a ainsi permis de préserver des formes devenues désuètes dans d'autres variétés, comme le passé simple et le passé du subjonctif (Gesner, 1979 ; Flikeid, 1994 ; Flikeid et Péronnet, 1989 ; Comeau, King et Butler, 2012 ; King et Comeau, 2009). Après la Déportation des Acadiens puis leur retour, beaucoup d'Acadiens de Port-Royal se sont réinstallés dans la région de Pubnico et, de là, ont essaimé vers la Baie Sainte-Marie, créant une population relativement homogène. Notons tout de même que le Collège Sainte-Anne a accueilli des Eudistes français et canadiens-français à partir de 1890 et qu'un petit groupe de Français s'y est aussi installé.

Malgré ces différences liées à l'origine dialectale et au contact avec l'anglais, le français acadien partage de nombreux traits avec le français laurentien, ne serait-ce qu'en raison du fait que sur le territoire nord-américain, les Canadiens français et les Acadiens ont souvent migré vers les mêmes destinations : par exemple, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick (Craig et Dagenais, 2009 ; Harvey, 1999), en Louisiane, en Nouvelle-Angleterre (fin du XIX^e – milieu du XX^e siècle), en Ontario (après la Seconde Guerre mondiale) et dans l'Ouest canadien (Massignon, 1962 ; Flikeid, 1994 ; Fox et Smith, 2005).

L'importance que ces contacts ont eue sur les usages mais aussi sur les représentations à date ancienne a été peu étudiée. Notons tout de même les travaux de Martineau et Tailleur (2011) qui ont examiné la correspondance familiale ; de Boudreau (2009), qui a réalisé son étude sur les idéologies linguistiques à partir des journaux ; et de Gérin qui s'est intéressé à la mise en scène de la parole acadienne dans *Causerie memramcookienne* (Poirier, 1990). Peu d'études ont exploré le français acadien à date ancienne à partir de documents d'époque (à partir de correspondance familiale). L'examen de ces sources anciennes et la relation entre les usages et le discours métalinguistique qui s'élabore dans les journaux permettent de mieux comparer les espaces identitaires et linguistiques en Acadie et au Québec au XIX^e siècle.

Le français de la région de Moncton au XIX^e siècle

Comme au Québec, avec un écart de quelques décennies, apparaît en Acadie un mouvement de correction de la langue, qui donne lieu à des commentaires métalinguistiques (Boudreau, 2009). Tout comme les chroniqueurs du Bas-Canada, ceux de l'Acadie fustigent les anglicismes (8).

- (8) Une langue n'est jamais trop riche. Mais notre langue est assez riche de son propre fonds sans que nous soyons obligés d'aller si souvent faire des emprunts à l'étranger. Quelle nécessité y a-t-il de dire « club » au lieu de cercle, la « season » pour la saison, le « hall » qui vient de notre halle, à nous, et « lunch » et « luncher » pour collation ou goûter? (« Parlons français », *L'Évangéline*, 29 mai 1890, cité dans Boudreau, 2009 : 439)

Pour s'opposer à l'assimilation, le lien avec la France doit être maintenu (9-10).

- (9) Si nous voulons réhabiliter nos termes acadiens, afin qu'on ne dise plus que c'est un patois que nous parlons, il n'est pas seulement nécessaire qu'ils se rattachent à la langue-mère, il faut le prouver. (« Introduction », Pascal Poirier, 1993)
- (10) L'idiome que parlent les Acadiens est une des branches les mieux conservées de la langue d'oïl. C'est identiquement la langue qui se parlait au seizième siècle, et qui se parle encore aujourd'hui dans l'Île de France, dans le Maine, la Touraine, l'Orléanais, la Champagne. De sorte que si nos origines étaient perdues, nous pourrions toujours, au moyen de notre parler, les retracer jusqu'à leur source au Canada, et même en France. (*La langue acadienne*, 1884 ; cité par Boudreau, 2009 : 446)

Comme certains commentateurs au Québec, les chroniqueurs acadiens vantent les traces de l'héritage français que sont les archaïsmes, gage de pureté. La mention de ces archaïsmes permet de définir un territoire (l'Acadie), une langue (le parler acadien) et une identité acadienne authentique, forte de ses racines françaises. Mais ces archaïsmes sont-ils aussi répandus que le laissent croire les chroniques de l'époque? Lorsqu'on compare les usages de l'élite et de la classe socialement plus modeste de Moncton à ceux des mêmes groupes sociaux de Montréal pour un certain nombre de traits morphosyntaxiques, on remarque d'une part que les usages de l'élite urbaine de Montréal et de Moncton convergent vers un alignement sur une norme hexagonale et que, d'autre part, les usages des classes modestes, bien qu'elles emploient plus de traits qui s'écartent de la norme hexagonale, tendent à se rapprocher des usages de l'élite.

C'est ainsi que pour un trait archaïsant dans la norme hexagonale comme l'emploi de l'adverbe de négation *point* au lieu de *pas*, les usages de Moncton et de Montréal convergent parfaitement, que les locuteurs soient de l'élite ou pas (voir tableau 3), avec un emploi très élevé de la forme moderne *pas*. À la Baie Sainte-Marie, les usages de l'élite convergent aussi vers ceux de Montréal et de Moncton; toutefois, les classes modestes font un emploi presque égal des adverbes *pas* et *point*²⁰. Cet écart va dans le sens des emplois que nous avons trouvés dans la région de Détroit-Windsor, où les locuteurs sont d'origine laurentienne. Dans cette région, les locuteurs de l'élite et encore plus ceux de classes modestes présentent un emploi élevé de l'adverbe de négation *point*. Le paradigme qui se dégage est donc celui de la distance par rapport à un centre plutôt que celui associé à une différence entre parlars de deux régions (Acadie/vallée du Saint-Laurent). Cette distance par rapport à un centre dépend des réseaux de mobilité (mouvements de population) qui s'accroissent avec la construction de lignes ferroviaires, par exemple, mais aussi de la circulation des normes linguistiques dans l'espace public (par exemple, à travers la presse).

20. L'emploi de *point* s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui à la Baie Sainte-Marie. Flikeid (1994 : 295) y note une fréquence de 79 % d'emploi de *point* par rapport à *pas*, en contraste avec d'autres communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse où l'emploi de *point* a été éliminé au profit de celui de *pas* (Isle Madame, Pomquet, Chéticamp, Pubnico). Comeau (2007) note une fréquence similaire (une fréquence générale de 83 % de *point*) avec un léger effet de l'âge et de l'éducation.

Tableau 3
Fréquence d'emploi de *pas* (par rapport à *point*) comme adverbe de négation dans différentes communautés (laurentiennes et acadiennes) au XIX^e siècle

	Montréal et sa région*	Détroit-Windsor*	Moncton et sa région	Baie Sainte-Marie
Élite	94,5 %	56,4 %	96,4 %	98,2 %
	(327/356)	(141/250)	(110/114)	(55/56)
Non-élite	93,4 %	15,6 %	100 %	54,5 %
	(514/539)	(12/77)	(142/142)	(18/33)

* Les données proviennent de Martineau (2009b : 305).

Dans le cas d'usages à connotation rurale et populaire comme l'emploi de *je vas* au lieu de *je vais*²¹, les milieux modestes de Montréal sont sensibles à la stigmatisation sociale de cet emploi à l'écrit et tendent à l'exclure. Par contre, à Moncton, l'emploi de la variante standard *je vas* est plus fréquent mais beaucoup moins qu'à Détroit, où il est catégorique²². La logique de ce continuum n'oppose donc pas deux pôles, les variétés acadienne et laurentienne, mais semble plutôt relever de la distance par rapport à un centre propagateur de la norme écrite. Ce centre, c'est d'abord Paris par rapport à l'Amérique du Nord, mais c'est sans doute aussi Montréal par rapport à Moncton, qui, à cette époque, entretient des relations culturelles étroites avec le Québec. En comparaison, les échanges auraient été moins intenses entre la région de Windsor-Détroit et Montréal.

Tableau 4
Pourcentage d'emploi de *je vais* (par rapport à *je vas*) dans des lettres familiales de la classe modeste

	Montréal et sa région*	Détroit-Windsor**	Moncton et sa région	Baie Sainte-Marie
<i>Je vais</i>	75 %	0 %	33,3 %	0 %
	(57/76)	(0/23)	(15/45)	(0/1)

* Les données proviennent de Martineau (2009b : 315).

** Les données proviennent de Martineau (2009b : 319).

De même, l'examen de la variable du pronom de la première personne du pluriel révèle des similitudes entre les milieux urbains de Montréal et de Moncton (tableau 5). Trois variantes sont possibles : *nous*, la variante par excellence de l'écrit, *on*, en pleine expansion à

21. L'emploi de *m'as* comme auxiliaire du futur périphrastique (ex. : *m'as partir*) n'apparaît pas dans le corpus de correspondance familiale, sans doute en raison de sa trop grande saillance populaire. Le petit nombre d'occurrences du tableau 4 ne permet que de présenter des tendances, qui devraient être vérifiées par une analyse plus large de cette question.

22. Avec une seule occurrence pour la Baie Sainte-Marie, il est impossible de tirer des conclusions.

l'époque, et *je*, variante stigmatisée et cantonnée de plus en plus au milieu rural en France à l'époque (voir King, Martineau et Mougeon, 2011 pour l'évolution de cette variable en France du XVII^e au XX^e siècle).

Tableau 5
Fréquence d'emploi de *je/on/nous* à la première personne du pluriel dans la classe modeste au XIX^e siècle

	Montréal et sa région	Moncton et sa région	Baie Sainte-Marie
Élite			
Je	0 % (0/292)	0 % (0/114)	0 % (0/28)
On	26,1 % (76/292)	7 % (8/114)	60,7 % (17/28)
Nous	73,9 % (216/292)	93 % (106/114)	39,3 % (11/28)
Non-élite			
Je	0 % (0/305)	11 %* (16/145)	38,3 % (13/34)
On	66,6 % (203/305)	76 %* (110/145)	17,6 % (6/34)
Nous	33,4 % (102/305)	13 %* (19/145)	44,1 % (15/34)

* Les données proviennent de Martineau et Tailleux (2011 : 167).

Dans le tableau 5, on remarque tout d'abord que l'élite, qu'elle soit de Montréal, de Moncton ou de la Baie Sainte-Marie, n'emploie pas la variante *je*, clairement associée à l'oral. Une nette différence apparaît toutefois dans l'emploi de *nous* et de *on* entre les élites des milieux urbains de Montréal et de Moncton et celle du milieu plus enclavé de la Baie Sainte-Marie, les premières favorisant l'usage de *nous*, en accord avec la norme grammaticale de l'époque, alors que l'élite de la Baie Sainte-Marie favorise l'emploi de *on*, plus éloigné de la norme de l'époque.

Dans les milieux modestes, l'emploi de *je* est inconnu à Montréal, bien que le pronom soit attesté à cette époque pour les zones rurales et que nous en ayons des occurrences dans la région de Détroit.

(11) et *j'avons* directe notre lettre a M. François Dupré (Lettre de Louis Campeau, 1864)

Cette absence de *je* à Montréal contraste avec ce que l'on trouve en Acadie, où *je* apparaît à Moncton et à la Baie Sainte-Marie, avec une différence marquée entre les deux régions, la Baie Sainte-Marie, plus enclavée, présentant une plus grande fréquence de l'emploi de *je*.

Comparativement au pronom *je*, bien implanté à la Baie Sainte-Marie, c'est le pronom *on* qui est majoritairement employé par les classes modestes des milieux urbains de Montréal et de Moncton.

Les données montrent donc que, sur le plan diachronique, l'emploi de *je* à la première personne du pluriel était déjà en régression dans l'aire laurentienne mais aussi à Moncton au XIX^e siècle. En acadien contemporain, la variante est rare au Nouveau-Brunswick alors qu'elle s'est maintenue dans des régions moins en contact avec le français laurentien, comme en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard (Flikeid 1989 et 1994; King, Nadasdi et Butler, 2004).

Contrairement à l'usage de *je*, l'usage de *-ont* comme désinence de la troisième personne du pluriel est beaucoup moins stigmatisé. Comme le montre le tableau 6, malgré cette plus grande tolérance envers la désinence *-ont*, les élites de Moncton et de la Baie Sainte-Marie emploient massivement la désinence standard *-ent*. Toutefois, les scripteurs des milieux modestes emploient majoritairement la désinence *-ont*, et ce, à la Baie Sainte-Marie comme à Moncton²³.

Tableau 6
Fréquence d'emploi de la désinence de troisième personne du pluriel *-ent* (par rapport à *-ont*) dans la classe modeste au XIX^e siècle

	Région de Moncton	Baie Sainte-Marie
Élite		
	100 %	83,3 %
	(0/31)	(5/6)
Non-élite		
	19,4 %*	9 %
	(7/36)	(1/11)

* Les données proviennent de Martineau et Tailleux (2011 : 169), auxquelles nous avons ajouté d'autres données.

Que les usages dans les milieux urbains examinés, et en particulier ceux des élites, présentent des convergences non négligeables découle en partie d'une importante circulation des personnes entre les communautés laurentienne et acadienne. L'élite acadienne était en contact étroit avec l'élite québécoise à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle, par les congrégations religieuses québécoises installées en Acadie, qui gèrent souvent les institutions d'enseignement et les hôpitaux, par les voyages de l'élite québécoise en Acadie et de l'élite acadienne au Québec, et par les carrières de plusieurs membres

23. Le nombre d'occurrences que nous avons relevées pour la Baie Sainte-Marie est toutefois peu élevé.

de l'élite acadienne au Québec (Thériault, 2000 pour le Nouveau-Brunswick, Boucher, 2000 pour la Nouvelle-Écosse). Thériault (2000 : 52) souligne ainsi en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick :

Outre ces prêtres québécois dans les paroisses acadiennes, il faut mentionner ces voyages que faisaient au Québec quelques Acadiens pour des raisons commerciales ou autres, la lecture de journaux québécois qui circulaient ici, la présence dans le nord-ouest de la province d'une forte concentration de Néo-Brunswickois d'origine québécoise. Il y aurait lieu aussi de verser au dossier des relations Acadie-Québec la fondation du collège Saint-Joseph (Memramcook, N.-B.) en 1864 par la congrégation de Sainte-Croix. [...] Quant au premier journal acadien des provinces de l'Atlantique, le *Moniteur acadien*, fondé à Shediac (N.-B.) en 1867, il avait pour fondateur un Québécois, Israël Landry, originaire de Saint-Jean-D'Iberville. Les premiers professionnels de la santé, dans le Nouveau-Brunswick français, furent aussi des Québécois.

Notons également que *L'Évangéline* était « devenu quotidien en bonne partie grâce à l'appui du public québécois » (Thériault, 2000 : 71). Les orateurs québécois étaient régulièrement invités en Acadie lors de la fête nationale du 15 août et les Acadiens étaient invités à la célébration du 24 juin. Enfin, les premiers ouvrages importants sur l'histoire de l'Acadie furent l'œuvre de Québécois (par exemple, Henri-Raymond Casgrain).

L'examen de la correspondance de locuteurs acadiens et laurentiens montre que leur langue n'était pas exempte d'archaïsmes ou d'anglicismes au XIX^e siècle, même si, d'autre part, nombre de leurs usages montraient un alignement vers la norme hexagonale. Les ressemblances entre ces deux milieux francophones, dans des conditions où le français devait lutter pour son maintien²⁴, ont été en partie occultées dans les discours métalinguistiques, tournés vers la mère-patrie perçue comme garante d'une certaine légitimité.

Remarques conclusives

La comparaison des communautés acadienne et laurentienne au XIX^e siècle a permis de montrer l'importance de l'axe centre/périphérie dans la diffusion des usages²⁵. L'élite, qu'elle soit laurentienne ou acadienne, tend à adopter des usages semblables, qui se conforment à la norme qui a cours dans l'Hexagone. Les classes plus modestes tendent aussi, dans une certaine mesure, à converger, tout au moins à l'écrit, vers des usages conformes à la norme de l'époque (l'emploi de *pas*, par exemple), ce qui tend à montrer qu'au-delà d'une division sociale, les usages linguistiques se définissent par un accès à la circulation des normes et des pratiques provenant de l'extérieur.

24. Rappelons qu'au début du XIX^e siècle, à Montréal, les francophones sont minoritaires.

25. Un travail reste à faire sur la circulation des représentations entre le Québec et l'Acadie, à travers les journaux.

Comme le souligne Boudreau (2012 : 103) : « La nomination d'un objet (d'une langue) procède d'une volonté de reconnaissance et est liée à des processus politiques et sociaux qui dépassent largement la sphère linguistique. » Nommer le français laurentien ou acadien, et y attribuer des traits qui leur sont typiques alors que la fluidité propre à la langue transgresse les frontières territoriales, c'est légitimer des catégories sociales et politiques. Au XIX^e siècle, l'espace territorial est un espace de revendication identitaire pour les francophones menacés de devenir minoritaires dans leur province. La langue devient un outil pour l'instauration de frontières symboliques. Après la Conquête, l'élite canadienne-française au XIX^e siècle rêve d'une nation dépassant les frontières politiques, fondée sur une langue et sur une foi. Ce rêve se heurte rapidement à la volonté de l'élite acadienne de se définir comme nation distincte par l'adoption d'une fête nationale à une date différente de celle des « Canadiens français » en 1881, puis par celle d'un hymne et d'un drapeau propres en 1884. Lionel Groulx explique la méfiance des Acadiens envers les « Canadiens » par le fait, entre autres, que parmi les prêtres québécois envoyés en Acadie, certains « se sont moqués du particularisme acadien, de leurs mœurs, de leur langue » (cité par Thériault, 2000 : 66).

Cette volonté de marquer la différence avec le Québec, sans toutefois rompre les liens, peut-elle s'appuyer sur la langue et des différences linguistiques ? Il est vrai que la variété acadienne du XIX^e siècle présente des traits linguistiques particuliers, par exemple la désinence de la troisième personne du pluriel *-ont*, que nous n'avons pas relevée dans l'aire laurentienne. L'instauration de frontières symboliques entre variétés crée une hiérarchisation à l'intérieur de la langue, entre variétés pures et impures (Irvine et Gal, 2000 ; Canut, 2007). Le discours de pureté, si important au XIX^e siècle, s'établit sur des bases orientées vers le maintien d'un français originel. « Considérés comme une menace qu'il faut combattre, les termes venus d'ailleurs, les emprunts à d'autres langues et d'autres contrées, attaquent l'intégrité même de la langue. Il faut, à défaut de parfaire l'illustration de cette dernière, en assurer la défense » (Canut, 2007 : 60). Ce discours de pureté de la langue est omniprésent au Québec et en Acadie au XIX^e siècle, d'abord par une revendication semblable de la filiation à la France, qui donne aux mots jugés archaïques un poids symbolique qui dépasse sans doute l'extension de leur usage dans la communauté. Cette filiation est revendiquée, chacun pour soi, au Québec et en Acadie, dans un regard essentiellement tourné vers la France.

Elle se poursuit aussi dans un discours semblable face à la présence de l'anglais, menace à cette pureté, mais aussi fragilisation du lien avec la France. Ainsi, s'il est vrai que l'anglais est présent dans les centres urbains francophones à l'époque, dans l'affichage et la publicité, on peut douter qu'il y ait « invasion » dans les usages lorsqu'on examine la correspondance familiale.

Ce discours est encore aujourd'hui présent dans la façon de définir une « variété ». Les variétés acadienne et laurentienne sont généralement nommées en lien avec le territoire

principal occupé par les locuteurs francophones de la variété, partant du présupposé qu'il existe des communautés définies à partir de la langue. Ainsi, la variété laurentienne, c'est d'abord celle de la vallée du Saint-Laurent ou du Québec et la diaspora de cette variété en Ontario, dans l'Ouest canadien et en Nouvelle-Angleterre. Quant à la variété acadienne, c'est d'abord celle des provinces Atlantiques (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve), auxquelles se greffent d'autres zones. C'est donc beaucoup par addition à une centralité de cette variété que se définissent les contours de ces deux variétés, comme si le contact avec l'anglais, qui a beaucoup déterminé les différences entre le « centre » et sa périphérie, agissait pour marquer la périphérie non seulement géographique, mais aussi linguistique.

C'est aussi par soustraction qu'agit la définition de ce qu'est une variété. Ainsi, le parler des Brayons est fortement influencé par des traits de la communauté voisine laurentienne. Massignon (1962 : 29) écrit ainsi :

La population actuelle de cette région, intitulée : « la République du Madawaska », se partage entre noms de famille « acadiens » et noms de famille « canadiens », et le parler commun aux descendants des deux groupes primitifs est nettement à part des parlers acadiens en général.

La reconnaissance d'un contact important entre les deux communautés, parce qu'il agit sur des territoires sous la juridiction de provinces différentes, invite à distinguer deux variétés, laurentienne et acadienne, la première influençant la seconde au point de lui en donner fortement les traits, alors qu'un contact sans frontières territoriales contiguës, par exemple le contact du français européen ou laurentien et du français acadien à la Baie Sainte-Marie ou à Moncton, semble vouloir conserver à la variété un fonds proprement acadien dans l'imaginaire linguistique. À cet imaginaire se greffe un horizon d'attente par rapport à un français dit majoritaire qui rejette hors du français toute manifestation linguistique associée à l'influence d'une autre langue.

Les parlers débordent les frontières sociales et géographiques et se diversifient à la fois par la distance et les nouvelles conditions sociopolitiques. Variété acadienne ou laurentienne, chiac, brayon, acadien traditionnel ne sont pas des nominations qui reposent sur des contours précis mais sont plutôt des commodités pour pouvoir désigner un objet linguistique qui est, par essence, fluide. Pour déterminer la spécificité d'une variété de français, il faut envisager une analyse globale du français, qui permette de situer le changement sur une longue durée, s'opposant à une analyse panlectale qui compare des variétés distinctes déjà définies. La diffusion du français sur une aire aussi vaste que l'Amérique du Nord suppose qu'il s'y est établi tout un réseau de liens et d'échanges tissés par les migrations de population, qui ont eu pour effet dans un premier temps l'élargissement de la communauté bien au-delà des limites territoriales d'origine et peut-être, dans un deuxième temps, des changements internes du système linguistique.

Références

- BARIBEAU, Claude (1995). *Denis-Benjamin Papineau 1789-1854*, Montebello, Société historique Louis-Joseph-Papineau.
- BLANCHARD, Étienne (1919). « Chronique du bon langage », *La Presse*, Montréal, 3 mai 1919 ; cité dans *ChroQué, Base de données textuelles de chroniques québécoises de langage*. En ligne : <http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/chroque/>
- BOUCHARD, Chantal (2002). *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides.
- BOUCHER, Neil J. (2000). « L'Église, l'État et l'élite du Québec en Acadie néo-écossaise, 1880-1960 : reconforter les minorités par un Québec fort », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, Québec, Éditions de l'IQRC, et Moncton, Éditions d'Acadie, p. 73-94.
- BOUDREAU, Annette (2012). « Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques », dans Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui : description, représentation et théorisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 89-109, coll. « Les Voies du français ».
- BOUDREAU, Annette (2009). « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Canadian Journal of Linguistics = Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, p. 439-459.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2008). « Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire », dans Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 145-175.
- BOURHIS, Richard Y., et Rodrigue LANDRY (1997). « Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, n° 1, p. 23-49.
- CANUT, Cécile (2007). *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas.
- CARON-LECLERC, Marie-France (1998). « Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : édition critique et analyse », thèse de doctorat en linguistique, Québec, Université Laval.
- CHARBONNEAU, Hubert, et André GUILLEMETTE (1994). « Les pionniers du Canada au XVII^e siècle », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 59-78.
- CHOQUETTE, Leslie (1997). *De Français à paysans : modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Sillery, Septentrion, et Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- CLAPIN, Sylva (1974) [1894]. *Dictionnaire canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. [Réimpression de : *Dictionnaire canadien-français*, Montréal et Boston, C.O. Beauchemin et Fils, 1894].
- CLAPIN, Sylva (1913). *Ne pas dire mais dire. Inventaire de nos fautes les plus usuelles contre le bon langage*, Worcester, Librairie J.A. Jacques.

- CHROQUÉ. Base de données textuelles de chroniques québécoises du langage. <http://catfran.fsh.usherbrooke.ca/chroque/>
- COMEAU, Philip (2007). « Pas vs point: Variation in Baie Sainte-Marie Acadian French », communication à la 36^e conférence annuelle intitulée « *New ways of analysing variation* », tenue à Philadelphie en octobre 2007.
- COMEAU, Philip, Ruth KING et Gary R. BUTLER (2012). « New insights on an old rivalry: The *passé simple* and the *passé composé* in spoken Acadian French », *Journal of French Language Studies*, vol. 22, n° 3, p. 315-343.
- CRAIG, Béatrice, et Maxime DAGENAIS, avec la collaboration de Lisa Ornstein et Guy Dubay (2009). *The land in between: The upper St. John Valley, prehistory to World War I*, Gardiner, Tilbury House.
- DUBOIS, Sylvie (2010). « Variations sur un thème unique : les pratiques de la langue française de 1790 à 1960 au sein de l'Église Catholique Romaine en Louisiane », dans Franck Neveu et coll. (dir.), *Actes du Congrès mondial de linguistique française*, Paris, Institut de linguistique française.
- DUBOIS, Sylvie (2003). « Letter-writing in French Louisiana: Interpreting variable spelling conventions, 1685-1840 », *Written Language & Literacy*, vol. 6, n° 1, p. 31-70.
- DUNN, Oscar (1880). *Glossaire franco-canadien*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1976 [Réimpression de : *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada* Imprimerie générale Augustin Côté, 1880].
- FLIKEID, Karin (1994). « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 275-326.
- FLIKEID, Karin (1989). « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 183-199.
- FLIKEID, Karin, et Louise PÉRONNET (1989). « N'est-ce pas vrai qu'il faut dire "J'avons été" ? : Divergences régionales en acadien », *Français moderne*, vol. 57, nos 3-4, p. 219-228.
- FOURNIER, Marcel (1995). *Les Français au Québec, 1765-1865*, Sillery, Septentrion.
- FOX, Cynthia, et Jane SMITH (2005). « La situation du français franco-américain : aspects linguistiques et sociolinguistiques », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 117-141, coll. « Langue française en Amérique du Nord ».
- FRANCARD, Michel (2005). « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 371-388, coll. « Langue française en Amérique du Nord ».

- FRANCARD, Michel (2001). « Le français de référence : formes, normes et identités », dans Michel Francard, Geneviève Geron et Régine Wilmet (dir.), *Le français de référence : constructions et appropriations d'un concept, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* (Louvain-la-Neuve), vol. 27, tome 2, p. 223-240.
- GENDRON, Jean-Denis (2007). *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens?*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Langue française en Amérique du Nord ».
- GESNER, Edward (1979). *Étude morphosyntaxique du parler acadien de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse (Canada)*, Québec, Centre international de recherches sur le bilinguisme.
- HARVEY, Linda (1999) « Le parler brayon du Nouveau-Brunswick », *Dialangue : bulletin de linguistique*, vol. 10, p. 102-104.
- IRVINE, Judith, et Susan GAL (2000). « Language ideology and linguistic differentiation », dans Paul Kroskrity (dir.), *Regimes of languages*, Santa Fe, School of American Research, p. 35-84.
- KING, Ruth, France MARTINEAU et Raymond MOUGEON (2011). « A sociolinguistic analysis of first person plural pronominal reference in European French », *Language*, vol. 87, n° 3, p. 470-509.
- KING, Ruth, et Philip COMEAU (2009). « Pas si simple : la référence temporelle au passé en français acadien », communication à la conférence de l'Association for French Language Studies (AFLS), tenue à l'Université de Neuchâtel du 3 au 5 septembre 2009.
- KING, Ruth, Terry NADASDI et Gary BUTLER (2004). « First person plural in Prince Edward Island Acadian French: The fate of the vernacular variant *je...ons* », *Language Variation and Change*, vol. 16, p. 237-255.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2001). *La langue et le citoyen*, Paris, Presses universitaires de France.
- LINTEAU, Paul-André (2008). « Quatre siècles d'immigration française au Canada et au Québec », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 165-181.
- LODGE, Anthony (1997). *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- MARTINEAU, France (1995-). *Corpus de français familier ancien*, Laboratoire Polyphonies du français, Université d'Ottawa.
- MARTINEAU, France (2012a). « Les voix silencieuses de la sociolinguistique diachronique », *Cahiers de linguistique*, vol. 38, n° 1, p. 111-135.
- MARTINEAU, France (2012b). « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (dir.), *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique XII^e-XVII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 227-281, coll. « Les Voies du français ».
- MARTINEAU, France (2009a). « À distance de Paris : usages linguistiques en France et en Nouvelle-France à l'époque classique », dans Dorothee Aquino-Weber, Sara Cotelli et Andres Kristol (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman : enjeux et méthodologie*, Berne, Peter Lang, p. 221-242.

- MARTINEAU, France (2009b). « Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français, d'un continent à l'autre*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 291-325.
- MARTINEAU, France (2007). « Variation in Canadian French usage from the 18th to the 19th century », *Multilingua*, vol. 26, n° 3, p. 203-227.
- MARTINEAU, France, et Annie AVARD (2006). « Langue et identité dans le Québec du XIX^e siècle : une écriture triangulaire », dans Yves Frenette, Marcel Martel et John Willis (dir.), *Lettres de la diaspora francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 123-142.
- MARTINEAU, France, Yves Charles MORIN et André THIBAUT (2012). « Francophone contact in 19th-century urban North America: Charles Morin's diaries », communication présentée à la conférence « Sociolinguistics Symposium 19 » tenue à Berlin en août 2012.
- MARTINEAU, France, et Sandrine TAILLEUR (2011). « Written vernacular: Variation and change in 19th century Acadian French », dans Tim Pooley et Dominique Lagorgette (dir.), *On linguistic change in French: Socio-historical approaches. Studies in honour of Professor R. Anthony Lodge*, Chambéry, Presses universitaires de Savoie, p. 153-173.
- MASSIGNON, Geneviève (1962). *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Klincksieck.
- MUFWENE, Salikoko S., et Cécile B. VIGOUROUX (2012). « Individuals, populations, and timespace: Perspectives on the ecology of language », *Cahiers de linguistique*, vol. 38, n° 2, p. 111-138.
- PÉRONNET, Louise (1989). *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang.
- PERROT, Marie-Ève (2005). « Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 307-326.
- POIRIER, Claude (2000). « Une langue qui se définit dans l'adversité », dans Michel Plourde (dir.), avec la coll. d'Hélène Duval et de Pierre Georgeault, *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides et les Publications du Québec, p. 111-122.
- POIRIER, Pascal (1993). *Le glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie et Centre d'études acadiennes.
- POIRIER, Pascal (1990). *Causerie memramcookienne*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- POLYPHONIES DU FRANÇAIS (laboratoire) (2012). *Corpus de français familier ancien*, Ottawa, Université d'Ottawa. En ligne : <http://polyphonies.uottawa.ca/fr>
- RAUMOLIN-BRUNBERG, Helena, et Terttu NEVALAINEN (2007). « Historical sociolinguistics: The corpus of early English correspondence », dans Joan C. Beal, Karen P. Corrigan et Hermann L. Moisl (dir.), *Creating and digitizing language corpora*, vol. 2: *Diachronic databases*, Houndsmills, Palgrave-Macmillan, p. 148-171.

- REMYSEN, Wim (2011). « Les représentations identitaires dans le discours normatif des chroniqueurs de langage canadiens-français depuis le milieu du XIX^e siècle », *Journal of French Language Studies*, vol. 22, n° 3, p. 1-26.
- REMYSEN, Wim (2010). « L'évaluation des emplois canadiens à l'aune de leurs origines françaises : le point de vue des chroniqueurs de langage », dans Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 241-266, coll. « Les Voies du français ».
- SAINT-YVES, Gabrielle (2003). « L'idéologie à travers les questions de langue : riposte de Firmin Paris à la chronique de langue de Louis Fréchette », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 6, n° 2, p. 123-146.
- SCHLIEBEN-LANGE, Brigitte (1996). *Idéologie, révolution et uniformité de la langue*, Liège, Mardaga.
- THÉRIAULT, Léon (2000). « L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance? », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000 : de la tradition à la modernité*, Québec, Éditions de l'IQRC, et Moncton, Éditions d'Acadie, p. 49-71.
- THIBAUT, André (1998). « Légitimité linguistique des français nationaux hors de France : le français de Suisse romande », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 26, n° 2, p. 25-42.
- VAN DER WAL, Marijke, Gijsbert RUTTEN et Tanja SIMONS (2012). « Letters as loot: Confiscated letters filling major gaps in the history of Dutch », dans Marina Dossena et Gabriella Del Lungo Camiciotti (dir.), *Letter writing in late modern Europe*, Amsterdam, John Benjamins, p. 139-161.
- VERRETTE, Michel (2002). *L'alphabétisation au Québec (1660-1900) : en marche vers la modernité culturelle*, Québec, Septentrion.

Mots clés

Acadie, Québec, variation linguistique, idéologies, normes

Keywords

Acadia, Quebec, linguistic variants, ideologies, norms

Correspondance

france.martineau@uottawa.ca